



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

U12 U14 U16 Slalom

Trophée 3F par équipe Comité AUVERGNE



21 FÉVRIER 2026
PISTE DES GARDES À PARTIR DE 9H

SL U14/U16
LE LIORAN

RÈGLEMENT

Article 1 : Le ski Club du Lioran organise avec le concours de la Station du Lioran, une épreuve de Slalom en 2 manches pour les U12 U14 et U16.

Article 2 : Cette épreuve est ouverte à tous les U12 U14 et U16 licenciés FFS

Article 3 : Le règlement sera celui de la FFS et les concurrents affiliés à la FFS devront avoir leur licence en règle. Casque de protection « tête entière » et dorsale obligatoires.

Sous-vêtement collant textile anti coupure pour les U16 obligatoire

Article 4 Les inscriptions des compétiteurs doivent parvenir avant le **jeudi 19/02/26 à 19h00**.

Inscription en ligne sur le site du comité (en cas de difficultés) : jeanjacques.belmont@sclio.org

- **Frais d'inscription** : 10€ par coureur U14 et U16 et 5€ par coureur U12. Tout coureur tiré au sort sera facturé au club d'appartenance.
- Tout dossard non rendu à l'issue de la course sera facturé 30 € au club du coureur concerné.
- Un contrôleur par club. A défaut l'inscription passera à 15€ par coureur pour le club en défaut.
- Forfaits donnés avec les dossards lors de l'accès à l'espace dédié à la course, aux conditions de l'article 4. Les forfaits sont à restituer à l'issue de l'épreuve par le chef d'équipe de chaque club. Les forfaits non restitués seront facturés 2€ au club concerné.

Article 5 : L'ensemble des participants s'engagent, au respect des impératifs et règles établies par la SAEM Super Lioran Développement concernant l'accès et l'utilisation de ses installations

Article 6 : Les conditions d'accès aux remontées mécaniques pour organisation de compétition par le ski club sont :

La SAEM rendra accessible la remontée Mécanique desservant la piste recevant l'épreuve dans les conditions suivantes :

- Gratuité des forfaits nécessaires au nombre de participants remis au ski club pour distribution et gestion. Tout forfait distribué devra être restitué.
- Sont seuls destinataires de ces forfaits les compétiteurs, les entraîneurs et les bénévoles nécessaires à l'organisation de la course et l'observance des règlements de la FFS. Des brassards de couleur identifient les personnes autorisées à être sur l'espace privatisé de la course (piste et aire de départ)
- Les forfaits pour les entraîneurs seront donnés par équipe au ratio de 2 par club, 3 lorsque l'effectif du club engagé sur la course est supérieur à 15 compétiteurs
- Aucun forfait de pourra être distribué sans validité de la licence FFS 2025 pour les compétiteurs comme pour les entraîneurs et accompagnants.
- Seuls les trois compétiteurs appelé au départ par le stater sont autorisés à être dans le tunnel de la cabane de départ.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CENTRE FRANCE



esf



La décision de faisabilité et tenue de l'épreuve sera de la concertation du chef de piste (Jean Jacques BELMOND) et du DT (Audrey GOULESQUE) le jeudi 19 à 17h00

PROGRAMME : SLALOM en deux manches.

Le Trophée par équipe sera décerné par attribution de points CM sur les catégories U14 / U16 additionnés aux points déjà décernés sur l'épreuve U10 et U12 tenue sur la piste des Gardes le 17 janvier 2026

Comité de course le vendredi 20/02/2026 à 17 h à La Choulou. La liste de départ et dossards mis en ligne sur le site comité à 20h par le DT. Forfaits, dossards donnés au pied de la piste des Gardes le lendemain à partir de 08h45.

Reconnaissance à vitesse réduite le long du tracé, **dossard apparent**.

Horaire SLALOM :	Reconnaissance	09 h 15
	Fermeture de la piste	09 h 45
	Départ de la 1 ^{ère} manche	10 h 15
	Départ de la 2 ^{ème} manche	11 h 45

Piste rendue à l'exploitation commerciale à 13 h 00



Remise des prix à 13h30 sous le chapiteau du grand « Concours FFFermier » du festival fondue à font d'al devant la salle hors sac

Toute inscription équivaut à une acceptation pure et simple du présent règlement, de celui de la FFS.
Le ski club du Lioran, adresse ses remerciements à la direction de la station du Lioran pour sa bienveillance à l'égard du ski de compétition Auvergnat.

Le trophée par équipe est décerné au cumul des différences de temps par club. Les temps des compétiteurs podium (Garçon et fille) additionnés sur l'ensemble des catégories.

Remise de prix aux coachs également



SAMEDI 21 FÉVRIER

TROPHÉE SLALOM 3F PAR ÉQUIPES - SL U14/U16

Piste des Gardes (remise des prix à 13h30 - Chapiteau de la salle Hors-sac)

SALON DES VIGNERONS DE MONTAGNE

12h00 - 19h00 - Parking de la salle Hors-sac

CONCOURS DES FFFAMEUX D'OR

14h00 - 17h00 - Sous chapiteau - Parking de la Sapinière

BILLETTERIE

♥ ENTRÉE 10€

♥ ENTRÉE + 7 JETONS 30€

♥ ENTRÉE + 15 JETONS 50€

♥ TICKET FFFESTIN 30€

FFFONDUE CHAMPIONNE DE FFFRANCE
Apéritif + Fondue + Charcuterie Rispa +
Cornet et chantilly à la verveine de Couderc



Un jeton = 3€
Achat de jetons possible à l'intérieur

CHAMPIONNAT DU MONDE DE CULLING

18h00 - Bas des pistes - Font d'Allagnon



OU SUR
WWW.FESTIVAL3F.FR

CONCERTS

18h00 - Banda Les FAXs

19h30 - Les Z'Arpenlus - Ska / Reggae / Rock

21h10 - Parpaing Papier - Power Pop Rock

22h40 - Quentin Mazuel